

FICHE DE PRISE DE DÉCISION

Fiche de prise de décision : RHAC-2015-103-R-1
Direction des ressources humaines et amélioration continue
Service : Relations du travail et de la santé sécurité
Objet : Affectation de la réserve financière pour la constitution d'un fonds d'autoassurance
Date : 29 septembre 2015

ÉTAT DE LA SITUATION (situation/problème)

En janvier 2003, la Ville de Lévis procédait à la constitution d'une réserve financière pour la constitution d'un fonds d'autoassurance, par l'adoption du règlement RV-2002-00-59 concernant la création d'une réserve financière pour la constitution d'un fonds d'autoassurance.

À ce jour, nous vous informons que les sommes actuellement disponibles à notre budget de fonctionnement (soit au poste budgétaire 02-160-00-416) sont insuffisantes pour terminer l'exercice financier 2015. Des frais d'honoraires professionnels liés à des litiges s'élevant à 28 935 \$ sont actuellement en attente de paiement et vont au-delà de nos disponibilités budgétaires actuelles. De plus, après vérification auprès des fournisseurs actuellement mandatés dans le traitement de dossiers de litiges, nous estimons que les frais d'honoraires professionnels de l'ordre de 228 795 \$ seront à venir d'ici le 31 décembre 2015.

Pour ces motifs, et tel qu'il est prévu à ce Règlement, il y a lieu d'affecter un montant de 215 500 \$ au poste budgétaire 02-160-00-416 afin d'être en mesure de rencontrer nos engagements financiers.

ANALYSE DES ALTERNATIVES (avantages/inconvénients/impacts)

ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION

FINANCEMENT (coûts/poste budgétaire/impacts budgétaires 2015-2016-2017)

Coûts	Impacts	2015	2016	2017
02-160-00-416	Honoraires prof.	215 500 \$ (taxes nettes incluses)		

Conformément au règlement RV-2007-07-02 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable d'activité budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

Disponibilités budgétaires Oui Non

Commentaires

- Financement déjà autorisé par :
- Budget de fonctionnement. Poste budgétaire :
 - Règlement d'emprunt spécifique RV-_____, Poste budgétaire : _____
 - Règlement « Omnibus » RV-_____, résolution CE-_____
 - Autre (spécifier) : _____, résolution CV-_____

Autorisation de financement à obtenir et source de financement proposée :

215 500 \$ taxes nettes incluses - Affectation provenant de la réserve pour la constitution d'un fonds d'autoassurance au poste budgétaire **02-160-00-416**.

Commentaires

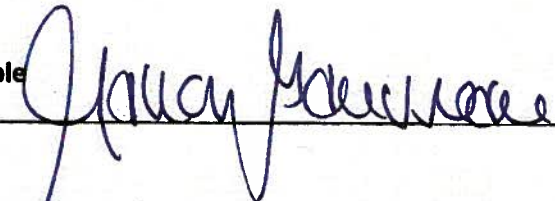
La réserve financière d'autoassurance a présentement les disponibilités pour le montant de l'affectation demandée.

Numéro du projet PTI : N/A Montants 2015 2016 2017

Compensation : ou N/A

Projet subventionné : Oui Non

Si oui, préciser le titre du programme et le pourcentage : _____

Signature du responsable d'activité budgétaire 

Date : 2 / 11 / 15

ÉCHÉANCIER (étapes/dates/justification de la nécessité du traitement par CE ou CV à cette date)

CE et CV du 2 novembre 2015

PERSONNES CONSULTÉES

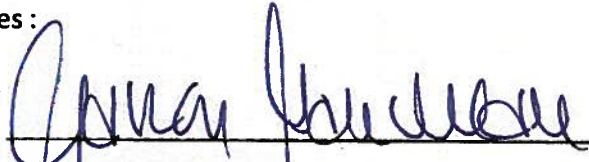
Nom de la personne	Date (J/M/A)	Champ de compétence
Louise Corriveau, conseillère en finances	2 novembre 2015	Validation – volet financement

RECOMMANDATION (énoncé)

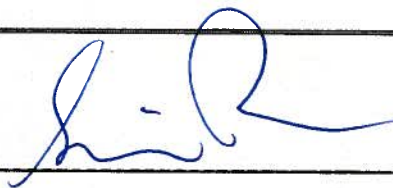
Il est recommandé au comité exécutif de recommander au conseil de la Ville d'affecter un montant de 215 500 \$ provenant de la réserve financière pour la constitution d'un fonds d'autoassurance pour assumer les services professionnels requis au poste budgétaire : 02-160-00-416.

UNE COPIE DOIT ÊTRE EXPÉDIÉE AUX PERSONNES CONSULTÉES

Liste des pièces jointes :

Préparé par : <u>Jacques Nadeau</u>		Titre d'emploi : <u>chef de service des relations du travail et de la santé sécurité</u>	
Recommandé par :			
Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiale manuscrites Titre d'emploi	
Commentaires :			
Signature de la direction : <u></u>		Date : <u>2 / 11 / 15</u>	

COMMENTAIRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Signature de la Direction générale : 

Date : 4 / 11 / 2015